



Contrat

La CarteCulture de Caritas est une pièce d'identité personnelle intransmissible avec photo pour adultes et enfants. Y ont droit les personnes qui vivent manifestement au minimum vital ou en dessous, selon les normes de la conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). En font partie les ménages avec soutien économique (aide sociale, prestations complémentaires à l'AVS/l'AI, bourse d'études) et ceux qui malgré le droit se passent des versements de soutien.

Caritas comme porteuse de la CarteCulture et

S'accordent sur les prestations suivantes :

1. La CarteCulture est acceptée et autorise à des réductions.
2. En général il y a une réduction de 70% 60% 50% 40% 30% pour les prestations suivantes :

Autres réductions :

3. Les prestations suivantes sont exemptées du règlement général avec la CarteCulture :

4. Le/la partenaire d'offre apparaît avec son offre sur le site Internet de la CarteCulture et dans les publications qui sont régulièrement actualisées.
5. Le/la partenaire d'offre assure que les collaborateurs aux caisses /aux billetteries sont informés sur la validité et sur les réductions. Dans le secteur des caisses/billetteries- ou de l'entrée l'adhésif de la CarteCulture est mis en place bien visiblement.
6. Ce contrat peut être résilié à tout moment. Le préavis est de trois mois.

Avec la signature réciproque ce contrat est effectif et remplace chaque fois tous les contrats précédents.

Date

Date

Partenaire d'offre

CarteCulture Suisse